LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME VI. EDMONTON JEUDI 24 NOVEMBRE 1910. NUMERO 8

ABANDON PROBABLE DE LA LIGNE DE l'A. & G. W. R.

LE PREMIER-MINISTRE DEPOSE UN BILL A CET EFFET. — LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Mardi 22 nov.

D'après une rumeur qui circule ouvertement en ville, le gouvernement Sifton abandonnerait le projetde construction de la voie ferrée de l'A. & G. W. R., et le montant des obligations émises dans ce but, serait employé a diverses entreprises provinciales.

Un caucus libéral, convoqué dans le but d'obtenir l'opinion des députés libéraux sur cet article du programme politique de l'hon. M. Sifton, avait lieu lundi soir et l'on sait pertinemment aujourd'hui qu'à un vote des députés présents, le projet d'abandon de l'A. & G. W. R., proposé par le Premier ministre, obtint la majorité.

D'après une source d'informations que l'on affirme excellente le vote se serait divisé comme suit:

En faveur de l'abandon 20
Contre 12

Le caucus fut très long et la discussion très vive.

Il est naturellement fort difficile d'obtenir des renseignements circonstanciés sur ce qui se passa au cours de la soirée.

Il semble que nous soyons à la veille de nouveaux développements dans la politique provinciale ,et l'on attend avec la plus vive curiosité que le premier-ministre fasse connaitre en Chambre les projets du gouvernement en ce qui concerne la ligne de l'A & G. W. Ry.

La nouvelle de l'abandon possible de cette voie ferrée a créé une sensation dans toute l'étendue de la province et la question est ardemment discutée en sens divers.

Quoique la Chambre ne soit réunie que depuis peu et que ses séances se ressentent assez vivement des développements nouveaux que pourraient provoquer la célèbre affaire de l'A. & G. W. R., nos députés ont accompli néanmoins une somme raisonnable de travaux et de nombreux bills privés ont déjà été présentés pour subir leur première lecture.

Nous signalerons particulièrement, parmi ceux-ci, le bill, présenté par l'hon. Duncan Marshall et déclarant illégale l'insertion dans les contrats de vente d'outils aratoires, d'une clause donnant au vendeur le privilège d'hypothèque sur la ferme de l'acheteur.

De nombreux députés se sont déclarés en faveur de ce bill qui a rencontré une approbation générale de la part des fermiers de la province.

Mentionnons également au nombre des bills privés ayant subi leur première lecture: le bill incorporant la Cie Canadian-Northwestern Ry., dont l'objectif est de construire une voie ferrée reliant la région de la rivière La Paix à Edmonton, et le bill incorporant la Cie de Tramways suburbains d'Edmonton.

Le bill de la Cie Canadian-Northwestern subit sa deuxième lecture mardi et selon tout vraisemblance, la troisième lecture aura lieu vendredi.

Le bill sera alors immédiatement soumis à l'approbation du Lieutenant-gouverneur. Cette rapidité de procédures est dû au fait que la Cie du C.N.R. qui demande l'incorporation de la nouvelle compagnie, veut procéder à la construction de la voie ferrée allant à la rivière La Paix dans le plus bref délai possible. La ligne doit être en opération avant l'expiration des deux années prochaines.

Une motion demandant au gouvernement fédéral de ne pas livrer Federenko, un réfugié politique russe, aux policiers du Czar a été adoptée sans débat par la Chambre. Cette motion était proposée par le député socialiste O'Brien et secondée par M. Frank Walker.

Une résolution, demandant au gouvernement fédéral de donnér possession à la province de toutes ses ressources naturelles fut déposée lundi dernier par M. Bramley-Moore. La discussion sur cette résolution occupa également une partie de la séance de mardi.

M. Bennett proposa mardi qu'une supplique soit adressée au Lieutenant-gouverneur demandant que toute la correspondance échangée à l'occasion de la démission de l'hon. A. C. Rutherford et de la nomination de l'hon. A. L Sifton soit déposée sur le bureau de la Chambre.

Mardi, également eut lieu la deuxième lecture du bill concernant le paiement bi-mensuel des gages.

L'HON L. A. SIFTON DEPOSE UN BILL CONCERNANT LE CAPITAL DE L'. & G. W. R.

Mardi dernier le premier-ministre Sifton a déposé sur le bureau de la Chambre un bill concernant l'appropriation nouvelle du capital de la Cie Alberta & Great Waterways Ry.

Ce bill est intitulé.

"Bill concernant les obligations garanties de la Cie Alberta & Great Waterways Ry; loi spécifiant certains défauts de la Compagnie et droits conséquents de la province."

La teneur de ce bill sera rendue publique au cours de la séance de vendredi prochain.

Jusque là on en est réduit aux conjectures sur ses termes exacts.

Le titre du bill confirme néanmoins d'une façon officieuse la nouvelle qui a été répandue ces jours derniers au sujet de l'attitude du Premier-ministre en regard de la Cie A. & G. W.. R.

Les défauts de la Cie, auxquels il est fait allusion, concernent le non-paiement des intérêts échus sur les $7,400,000 produit des obligations de la Cie, et le bill pourvoit sans aucun doute à l'appropriation nouvelle du capital souscrit.

Une rumeur tend à affirmer que ces millions seront affectés à combler le déficit du trésor provincial et au paiement de certains travaux publics.

On prévoit en tous cas une séance sensationnelle pour vendredi.

LA TANNERIE DE CAMROSE

Un pardessus de fourrure idéal pour les fermiers.

Un représentant du "Courrier de l'Ouest" a eu l'occasion, cette semaine d'examiner le premier produit d'une industrie appelée à un rapide développement.

Nous voulons parler d'un pardessus de fourrure confectionné avec une peau de boeuf d'Alberta par la Compagnie de Tannerie de Camrose Ltée, Alberta Jusqu'à présent les manufacturiers sont allés aux confins du globe pour se procurer des fourrures de loup, de chien, de chèvre, etc., pour vêtir les habitants de l'Ouest; et cependant de tout temps nous avions dans les fermes d'Alberta des peaux meilleures et plus chaudes qui ne nécessitaient que peu de travail pour être converties en l'une des meilleures et des plus durables fourrures qui soient.

Depuis sa création, la Tannerie de Camrose a produit des "robes" tannées de première qualité; de là à convertir ces "robes" en pardessus de fourrure, il n'y avait qu'un pas qui vient d'être franchi.

Quoique la Compagnie produise et offre en vente ses propres fourrures, le plan auquel elle se consacrera plus particulièrement est le suivant: Un fermier possède une bonne fourrure de cheval ou de boeuf pesant environ 50 livres. Il l'envoie à la tannerie et la fait tanner à raison de 10 cts la livre, soit $5.00 en tout. Pour $10.00 de plus la Tannerie lui confectionnera un pardessus avec cette peau. Au cours actuel du marché cette peau non-tannée vaudrait $2.00. Ainsi donc le pardessus complet lui reviendra à $17.00 et présentera toute l'apparence d'un pardessus de $30.00 avec la différence qu'il durera deux fois plus longtemps. Si la peau est grande, elle permettra de confectionner une paire de gants moyennant une légère somme supplémentaire. Le fermier peut choisir lui-même la peau et la recevoir transformée en un pardessus prêt à porter; il saura la qualité de l'article qui lui sera fourni et la dépense totale n'atteindra que $ 17 00.

Le pardessus de fourrure qu'il nous à été donné d'examiner est un article de première qualité.

Il présente une apparence superbe et est très ample. Il est fait d'une seule peau et évite ainsi l'inconvénient des morceaux qui se déchirent et se détériorent; le poil d'une peau de boeuf ou de cheval est plus long que celle d'un loup, d'un chien ou d'une chèvre et la peau est beaucoup plus résistante. Le pardessus est léger souple et très confortable.

En un mot il semble être le vêtement de fourrure idéal pour les fermiers de cette région.

Le gérant de la tannerie de Camrose a informé notre représentant que les peaux sont tout spécialement aptes a être transformées en pardessus de fourrure du mois de Novembre au mois de Février.

LA COMPAGNIE DE TELEPHONE DE MORINVILLE

Un journal mal informé.

Dans un de ses récents numéros, le "Progrès," de Morinville publiait l'article suivant:

"MAUVAIS PROPHETE."

"La Compagnie de Téléphone de Morinville vient de vendre sa ligne au gouvernement provincial pour la somme de $1,200.

"Le gouvernement, en premier lieu, n'offrait que $1,000. Notre député, M. Lucien Boudreau, se déclarait impuissant à nous faire obtenir plus. Il avait même écrit une lettre à l'un des actionnaires, annonçant que jamais nous aurions la somme demandée par la compagnie.

Dernièrement, M. Omer St Germain, actionnaire aussi dans la dite compagnie, se trouvant à Edmonton ,alla voir l'Hon. Sifton et lui demanda si la compagnie pouvait obtenir le montant réclamé.

Le premier-ministre lui répondit: "We will treat you, people decently." (Vous serez traités citoyens, avec justice).

"Le premier-ministre a tenu parole et notre populaire député malgré toute son influence... a été une fois de plus, mauvais prophète et n'a pu obtenir ce qui a été facile à un simple citoyen d'avoir."

Immédiatement après la publication de cet article, M. L. Boudreau écrivait à l'hon. L. A Sifton, premier-ministre d'Alberta, pour se renseigner sur la valeur de l'information du "Progrès."

La réponse qu'il reçut se passe absolument de commentaire.

Voici d'ailleurs, pour l'édification des lecteurs du "Courrier de l'Ouest," la teneur des lettres échangées entre l'hon. M. Sifton et M. L. Boudreau:

Edmonton, 17 nov. 1910

Hon. A. L. Sifton ,
Ministre des Travaux Publics.
Edmonton.

Cher monsieur,

Il paraît dans le "Progrès." journal de Morinville, un certain article disant que ce fut sur les représentations de M. O. St. Germain, que votre département paya à la Compagnie de Téléphone, la somme de $1200 pour ses droits, et que je fus incapable moi-même d'obtenir de vous plus de $1000.

Je désire savoir si votre département n'a pas payé la somme de $1200 après avoir consulté votre député, M. Stocks, avec lequel j'ai eu plusieurs conversations et près duquel j'ai insisté chaque fois pour que la somme de $1200 soit payée.

Dans l'attente de vous lire aussitôt que possible, je suis sincèrement votre,

L. BOUDREAU

Edmonton, 17 nov. '10

Mon cher Boudreau,

Je crois que la question de la Compagnie de Téléphone de Morinville a été finalement réglée d'une manière satisfaisante. Après avoir entendu vos représentations faites pour le compte des personnes intéressées, à l'effet de démontrer que $1200 serait une évaluation raisonnable pour l'installation, j'ai fait étudier la question par les fonctionnaires du département qui ont confirmé votre évaluation et l'accord fut en conséquence établi sur cette base.

Votre très dévoué,
ARTHUR L. SIFTON.

La véracité d'information n'a évidemment pas été la préoccupation dominante du rédacteur du "Progrès" en écrivant son article

FEU FELIX CHENIER.

Mort d'un pionnier de l'Ouest

Une dépêche de Winnipeg nous apprend le décès, survenu dimanche dernier à Winnipeg, de M. Félix Chénier.

L'un des plus anciens pionniers de l'Ouest, M. Félix Chénier était arrivé à la rivière Rouge, comme membre de l'expédition Wolseley, en 1870.

Il était né à St. Hermas, Qué.. le 19 janvier 1843. Après avoir reçu son éducation au Collège de Ste-Thérèse, il suivit les cours de droit et s'établit notaire à Lachute, Qué. En 1870, M. Félix Chénier s'engageait dans l'expédition de la rivière Rouge; l'année suivante il était inscrit au barreau du Manitoba et dans le mois d'août de la même année il était nommé le premier régistrateur du comté de Marquette, position qu'il occupa jusqu'en juillet 1885, alors qu'il fut nommé examinateur des Titres au Bureau des Terres de Winnipeg.

Député à la Législature provinciale de 1874 à 1878, M. Félix Chénier prit une part active à la législation des premières lois de la province. Il fut également échevin de St. Boniface, commissaire d'école et juge de Paix. Il fit partie du service civil pendant 34 ans.

Le défunt, qui comptait de nombreux amis dans tout l'Ouest était le frère de feu Joseph Chénier, d'Edmonton, et l'oncle de M. Armand Chénier, étudiant à l'Université McGill. Il était également l'ami intime de M. Auger sous-inspecteur des postes à Edmonton.

Nous offrons nos condoléances sincères à la famille.

LLOYDMINSTER, Alta.

. — L'inauguration de la nouvelle église se fera le dimanche 27 novembre.

LASHBURN

. — Le plus grand achat de terre vient d'avoir lieu ici. Ce fut une terre de 25,000 acres payée $300 000 — Cette propriété est située entre le C. N. R. et le G. T. R.

COURS DES CEREALES

Winnipeg, 23.—On côte les céréales aux cours ci-dessous en bourse de Winnipeg. Ces prix s'entendent au comptant:

Blé.—No. 1, northern, 94; No. 2 northern, 91½; No 3, northern, 88¾, No 4 86 1 4; No 5 79 1-2; No 6 73 1-2.

Avoine. No 2, C.W. 33 1-2; No 1, feed, 31 1-2, No. 2, feed, 30

Orge. — No. 2, 46; No. 4, 39.

Lin.—No 1. N.W., 2.41.

Nota—Pour obtenir les prix aux élévateurs locaux, soustraire le coût du transport à Winnipeg.

LES CHEMINS DE FER PROVINCIAUX

Au cours de la saison qui vient de s'achever, 265 milles de voies ferrées ont été construits dans la province sous le bénéfice de la garantie provinciale.

Ces 265 milles se répartissent comme suit:

Embranchement de Calgary du C.N.R. 110 milles; embranchements du Landing (même compagnie) 30 milles; embranchement de Calgary du G.T.P., 125 milles

Ces voies sont garanties à raison de $13,000. Le trésor provincial n'a pas eu un cent à débourser par suite de ces diverses garanties.

A l'exception des lignes transcontinentales dont l'établissement concerne le gouvernement du Dominion, 30 milles seulement ont été construits sans garant aucune.

Cela prouve bien l'avantage immense de la politique de chemin de fer inaugurée il y a deux ans par le cabinet Rutherford.

Plus de 500 milles de chemins de fer, sont actuellement prêts pour le trafic dans l'Alberta, qui sont les conséquences directes de cette politique de progrès; et grâce à ces nouvelles voies d'immenses étendues de terres fécondes ont été défrichées cette année.

INCENDIE DE L'IMPRIMERIE DU "PATRIOTE."

L'explosion d'un réservoir à gazoline cause la destruction totale de l'imprimerie du journal français de Duck Lake.

Rosthern, Sask., 17. — L'imprimerie du **"Patriote de l'Ouest"** journal récemment fondé à Duck Lake, Sask., a été complètement détruite par un incendie qui a éclaté la nuit dernière.

Le sinistre est dû à l'explosion du réservoir à gazoline du moteur de l'imprimerie.

M. Charles Smith qui habitait dans l'édifice incendié a été grièvement brûlé et l'on craint que ses blessures soient mortelles.

Les deux enfants de M. Smith, ainsi qu'une autre fillette, ont reçu également des brûlures sérieuses.

La librairie de M. F. R. Lebauchir, évaluée à $5,000, a été totalement détruite. Le matériel de l'imprimerie du journal était évalué à $3,000 et l'édifice à $15,000.

Les assurances totales ne couvrent qu'un chiffre de $2,500.

Nouvelles Diverses

Le trop célèbre docteur Crippen, l'assasin de Belle Elmore a été pendu mercredi matin dans la cour de la prison Rentonville à Londres.

Le "Times" annonce qu'il publiera sa confession.

Le gigantesque pont construit par le G.T.P. au-dessus de la Pembina, à Entwisfle s'enfonce graduellement dans le sol. Cela est dû, croit-on aux abords marécageux de la rive. Cent hommes sont à l'oeuvre nuit et jour pour tenter d'éviter un désastre.

On affirme que le pont reliant Strathcona à Edmonton sera terminé à l'automne de 1911.

La Compagnie du C.P.R. vient d'acheter un lot situé avenue Jasper, à Edmonton, auprès de ses bureaux actuels. Le prix payé a été de 75,000 dollars. Il y a dix ans ce lot fut vendu pour $2750.

Deux compagnies de chemin de fer, le C.N.R. et la Cie Alberta Central Ry bataillent actuellement au parlement d'Alberta pour l'obtention d'une charte autorisant la construction d'une voie ferrée allant à la rivière la Paix.

On déclare que la Compagnie du C. N. R. projette de constuire elle-même une voie ferrée suivant le tracé de la Cie Alberta & Great Waterways.

La compagnie demanderait le pouvoir d'émettre des obligations pour cette ligne à raison de $ 35 000 par mille...

Le Parlement de Saskatchewan ouvrira le 15 décembre prochain.

New-York, 20 .- Les fiancailles du comte Jaques de Lesseps, aviateur francais et de Mademoiselle Grace McKenzie, fille du millionaire de Toronto, ont été annoncées ici, aujourd'hui, par le comte Bertrand de Lesseps, frère du célèbre aviateur.

Le comte de Lesseps a rencontré pour la première fois Mademoiselle Mc Kenzie, au concours d'aviation à Toronto.

Cette dernière est venue à New-York pour le concours international à Belmont Park et a fait deux longues envolées avec le comte.

Le comte De Lesseps, est un des fils de Ferdinand de Lesseps, le fameux ingénieur francais.

Suivant les dépêches reçues ce matin, une révolution vient d'éclater au Mexique.

Les troupes du gouvernement et les émeutiers sont aux prises sur toutesles parties du pays.

L'état de siège a été proclamé et toutes les lignes de télégraphe et de téléphone sont entre les mains de l'autorité militaire. Il est impossible de se procurer des détails.

Vancouver 22 - Le gérant général du G. T. . P. M. Chamberlin de passage ici a fait la déclaration suivante.

"Cent milles du transcontinental sont actuellement achevés à l'est de Prince-Rupert et près de deux cents milles à l'ouest d'Edmonton. Nous sommes en mesure d'affirmer que la ligne toute entière sera prête à entrer en opération en 1913'.'

Astapova, Russie, — Le comte Tolstoi est mort, ici, ce matin à 6 heures. Il perdit connaissance quelques heures avant de mourir et ne reconnut pas sa femme lorsqu'elle s'approcha de son lit. Le comte Tolstoi a refusé de se réconcilier avec sa femme et ses enfants jusqu'au dernier moment et ce n'est que lorsqu'il perdit connaissance que la Comtesse put pénétrer dans la chambre où reposait l'illustre agonisant.

Le Comte Tolstoi était né le 28 août 1828. C'était un écrivain humanitaire d'une renommée mondiale. Ses oeuvres ont été traduites dans toutes les langues.

New-York, 22. — Roger Colardeau, un jeune Français d'ici, prépare en ce moment le projet d'un voyage en motocyclette de New York à Paris. Le départ de l'intrépide voyageur aura lieu au printemps. Colardeau s'occupe actuellement de s'assurer des dépôts de vivres et de pétrole en Alaska et en Sibérie.

Oberammergau, 22. — Les représentations du drame de la Passion, qui ont lieu ici tous les dix ans, viennent de prendre fin pour cette année. On dément que les acteurs-paysans aient consenti à prendre en considération les offres de "menagers" américains leur proposant d'organiser une grande tournée aux Etats-Unis.

Les acteurs de la Passion ont pareillement refusé avec indignation que des vues cinématographiques voient prises des représentations d'Oberammergau. Il n'y aura pas de nouvelles représentations avant 1920.

Winnipeg 21 - On recoit ici avis que les autorités du Montana ont completement changé d'opinion au sujet de la chasse aux bisons projetée par les chasseurs canadiens sur le ranch de Pablo

Les bisons que les intrépides chasseurs se proposaient de tuer sèment la terreur sur la réserve Plabush près Missoula, Mont. et les autorités consentiraient volontiers à ce qu'ils soient exterminés au plus tôt.

Ce sont maintenant les membres du gouvernement fédéral qui s'y opposent.

New-York -22 - Lugano et Como, la paire de chevaux trotteurs ayant remporté le ruban bleu au concours hippique de New-York, viennent d'être vendus à M. Walter Winana pour la somme de $25.000. C'est un record

On annonce officiellement de Londre que le Roi et la Reine espèrent visiter l'Inde et assister à un durbar, à Delhi, le premier janvier 1912

L'hon. Sénateur Casgrain, dans un discours prononcé à Winnipeg, a affirmé que Québec est plus près de Winnipeg que Montréal par le G. T. P. Il a aussi tourné n ridicule l'idée que la route de la baie d'Hudson sera jamais une route commerciale.

VEGREVILLE, Alta.

Les conseillers municipaux Clément et Morton ont démissionné à la dernière réunion du Conseil Il y aura cinq places vacantes à la prochaine élection.

L'association des fermiers de Végreville aura une réunion spéciale le 26 novembre pour élire deux délégués qui feront partie de la délégation des fermiers de l'Ouest qui se rendra à Ottawa le 16 décembre prochain.

L'hon. P. Ed. Lessard et Mme Lessard étaient venus visiter dimanche dernier, trois de leurs enfants pensionnaires chez les Soeurs de la Providence.

M. l'abbé Guertin, récemment nommé curé de St. Vincent était de passage ici jeudi, en route pour rejoindre sa nouvelle paroisse.

L'hôpital provisoire est dès à présent ouvert.

Les travaux de construction de l'hôpital général sont suspendus pour l'hiver.

Durant les mois prochains les paroissiens vont transporter les matériaux nécessaires afin que la construction puisse être reprise sans tarder au printemps prochain.

l'Oust qui se rendra à Ottawa le
TION POUR L'HOPITAL GENERAL.

S. G. Mgr Legal, $100; Végreville, W. P. Dolan, $5.00; David Forsyth, $5.00, Mati Keifine, $5.00, C. E. Leach, $5.00, J. Archambault, $5.00; Montréal, Carreau C. Ltd., $1.00, Cie Lamontagne, $1.00, Ludger Gravel, $5.00 Winnipeg, B. J. Whilan Co., $25.00; Montréal, Chose & Sandburn, $10.00; Végreville, M Breault, $13.00; Winnipeg, Steele Briggs Co., $2.00; Montréal, Jos Versailles, $5.00; Preexton, Clare Bros., $2.00, Toronto, Silver Plate Co., $25.00; Lowndes Co., $25.00; Winnipeg, Otis Fensum Elevator $20.00; Lorette, Rév. M. Dufresne $10.00; Nicolet S. G. Mgr. Bruneault, $20.00; Montréal, Mlle Papineau, $5.00.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

La Maison de Burgau

No. 42

Benny, un beau petit de huit ans, était sa lumière et sa joie.

Et Ben, l'homme, était aussi pour l'enfant Benny sa joie et sa lumière. Pendant que le père s'en allait au loin travailler,—Dieu seul sait comme il travailla pour gagner sa rançon...—Benny ne put s'habituer à Blackhorn: il dépérit, pleura, pleura sans vouloir écouter personne. On dit que toutes les nuits de vent, on entend encore le petit Benny gémir et se lamenter dans les corridors du château; ne l'avez-vous pas quelquefois entendu ? A force de pleurer, il mourut.

Ben revint tout heureux avec son argent sans qu'il manquât un penny; le seigneur de là-haut lui dit: " Retournez vite chez vous, Ben, mon homme. Votre garçon est allé dans votre maison pour vous y attendre." Il revint ici en courant. C'est moi qu'il avait chargé de garder son logis. Il me demanda Benny, je lui dis qu'il était mort et il ne me crut point, pas plus qu'il ne crut les autres qui le lui dirent aussi en lui montrant la petite tombe de son beau garcon aux cheveux frisés. Il refusa toujours d'y croire, son esprit s'était égaré : c'est alors qu'il commença à errer dans le pays pour chercher son enfant, prenant l'aumône qu'on lui donnait et rentrant vingt fois le jour pour voir si son petit n'était point revenu ainsi que lui avaient promis les seigneurs de Blackhorn.

Lady Roselyne ne disait rien, elle était comme pétrifiée à la place où on l'avait fait asseoir.

Son chapeau était posé sur ses genoux et sa main inconsciente arrachait et froissait une à une les petites feuilles brillantes du lierre.

— Lady Jessica, la femme de sir Bear, poursuivit Nancy, était une femme arrogante et hautaine. Harry et Jessy n'étaient encore que deux babies quand elle prit une maladie qu'on appela une fièvre chaude, mais qui était la honte et le chagrin. Dans un accès, elle se jeta d'une des fenêtres de Blackhorn et fut tuée sur le coup. Et quand lady Jessica fut morte de cette horrible mort, il y eut pour la première fois sur son visage de la douceur et de la paix comme si à la fin... on ne pouvait plus la faire souffrir...

"Et le pauvre gentleman enfermé dans l'aile de l'Etranger, demandez-leur qui l'a rendu idiot. Ah! je sais l'histoire comme si j'avais été là: je connais Josiah et Malcolm...

" Moi, mylady, j'avais une petite-fille qui s'appelait Bessy, c'est tout ce qui me restait d'une nombreuse famille, mais elle était belle, bonne et courageuse autant que tous les autres à la fois, Bessy était meilleure que moi; je me disais :elle est bonne pour deux, et je lui demandais "A quoi sert-il d'être si bonne?" elle riait et, quand elle riait, il faisait clair chez vous.... comme au château, ma jolie lady, quand vous êtes joyeuse. Une fois Bessy qui devenait pensive voulut aller chez sa tante à la ville et je le lui permis. Avant de partir, elle m'embrasse tant que j'aurais dû deviner. Elle ne revint qu'un mois plus tard. Elle finit par me dire qu'elle s'était mariée. Malcolm de Burgau l'avait épousée devant un pasteur. Et quand je me moquais d'elle, elle me montra son anneau, un bel anneau qui ne portait pas de nom mais sur lequel on avait gravé la bête féroce que les Burgau mettent sur leur écusson. Voici la bague, mylady, peut-être avez-vous la pareille et vous reconnaîtrez la bête, l'ours de Burgau l'ours fier et sauvage qui a défloré ma Bessy. Mais, ma douce lady, qu'avez-vous? Je ne vous fais point de mal, moi, je vous raconte: qu'est-ce qui vous force à m'écouter, à me croire?

"L'anneau était de bon or, mais le pasteur était faux. On s'était joué de Bessy comme d'un enfant qui veut qu'on lui décroche une étoile. Quand ma Bessy eut commencé son aveu, elle me dit qu'elle serait un jour la lady du château et avec elle, moi, sa vieille grand'mère, que ses enfants seraient maitres à Blackhorn, mais qu'il fallait garder le secret à cause de sir Bear et avoir une grande prudence. Je lui criait qu'elle se trompait, qu'on l'avait trompée, que son anneau tout d'or fin qu'il fut, était un métal aussi menteur et aussi vil qu'avait été pure et sincère le cuivre de ma vieille alliance: elle haussa les épaules.

Mais quand je le lui répétai trois mois après, elle se mit à trembler. Et je vis que le glaive était entré en elle. Je vis que ses cheveux blonds s'étaient éclaircis et je me dis: " Voilà Bessy ma petite fille, qui me sourit encore le jour et qui étouffe des sanglots toute la nuit de peur que sa grand'mère ne l'entende." Mais Bessy cachait sa douleur plutôt par amour de lui que pour moi parce qu'elle ne voulait pas qu'on accusât Malcolm. Elle fut malade bien des semaines, elle souffrit et mourut sur ce banc où vous êtes assise. Restez donc, mylady vous êtes fatiguée.

Pourquoi la pauvre Bessy vous en voudrait-elle? Et moi depuis tant d'années j'ai le coeur à feu et à sang que je ne peux souffrir davantage.

Nancy cacha son visage dans ses bras et balança sa tête en gémissant tout haut:

— Oh! ma Bessy, ma fille, ma belle fille droit comme un sapin ma fille aux yeux noirs, aux cheveux de soleil...

Elle se domina et reprit de son ton monotone:

— Avant de mourir, Bessy me fit promettre de ne jamais nuire à lui ni aux siens, si je voulais qu'elle repos en paix. Si je voulais!...

Ma pauvre Bessy, qui avait été si souvent inquiète, si longtemps agitée dans sa fièvre, qui avait si souvent tourné, retourné sa pauvre tête, si je voulais qu'elle dormît en paix! Malcolm de Burgau, son père et tous ses frères avec lui, peuvent dire si j'ai jamais cherché ma vengeance, si je les ai jamais attaqués dans leur fortune ou leur vie. Qu'ils me servent de témoins au dernier jugement...

" Quand vous êtes venue à Blackhorn, j'ai tout de suite espéré en vous. Le premier jour ou vous êtes entrée chez moi avec cette belle reine aux yux bleus qu'ils nomment lady Monique, Malcolm vous a grondée. Oh!... j'étais contente. Ses paroles de colère n'étaient douces plus que le tintement de l'or dans ma main. Et qu'y a-t-il de meilleur à regarder que la trahison, la perfidie faisant son oeuvre de destruction dans un tout jeune coeur aimant comme le vôtre. Je croyais que Malcolm vous rendrait assez malheureuse pour venger Bessy... pour vous récompenser, c'est-à-dire, sans que je m'en mêle. Je croyais boire boire de votre malheur jusqu'à m'en désaltérer... mylady, ma vieille langue s'embrouille, c'est votre bonheur que je voulais dire.

Mais j'ai compris qu'e c'était avec son amour que Malcolm vous grondait et que sa colère n'était que cet amour. On m'avait bien dit qu'il vous chérissait, mais comment l'aurais-je cru puisqu'il n'avait pas aimé Bessy? C'est là qu'on peut faire la grande blessure douloureuse, brûlante, par ou tout l sang s'en ira...

Mais je ne me fâche pas, mylady, je vous raconte. Chauffez-vous, êtes-vous bien assise?

"Alors il m'a semblé que là où elle était, Bessy commençait à s'agiter, à se plaindre, comme si elle lisait mes pensées. Je lui disais:

Soyez en repos, ma fille, je ne ferai aucun mal à la jeune femme de Malcolm, je ne toucherai pas à un cheveu de sa tête, je serai pour elle avenante et douce et si elle aime les histoires je lui en dirai. Il serait méchant et ne point tenir ma parole envers une pauvre morte, de réveiller celle qui voudrait dormir. Voyez mylady, vous êtes seule, je suis encore forte, mais que ma main se dessèche si je lève sur vous que Bessy soit à jamais inquiète et tourmentée dans l'autre vie si je vous frappe. Voici une hachette que Bessy maniait comme un jeune bûcheron, l'acier en est clair et bien entretenu, prenez-là. Je n'en ai pas frappé Malcolm de Burgau et ne vous en frapperai point.

Mais la hachette étincelante glissa entre les mains fatiguées de Roselyne et tomba sur le sol de terre battue; et sous la lueur de la braise, elle parut toute sanglante, quoique que son acier fut vierge.

A ce moment, la porte s'ouvrit et Ben parut humble et tout courbé dans ses pauvres habits.

—Benny n'est-il pas revenu? dit-il à demi-voix en regardant autour de lui.

Il aperçut lady Roselyne et murmura:

—Vous l'avez peut-être rencontré en route?Il devrait être là.

Nancy se redressa sur ses pieds et dans un sauvage élan s'écria:

— Revenu? non, non, il n'est pas revenu pauvre fou! Il est "at home," chez lui, mais comme ma Bessy et comme nous y serons tous avec mylady quand nous serons morts.

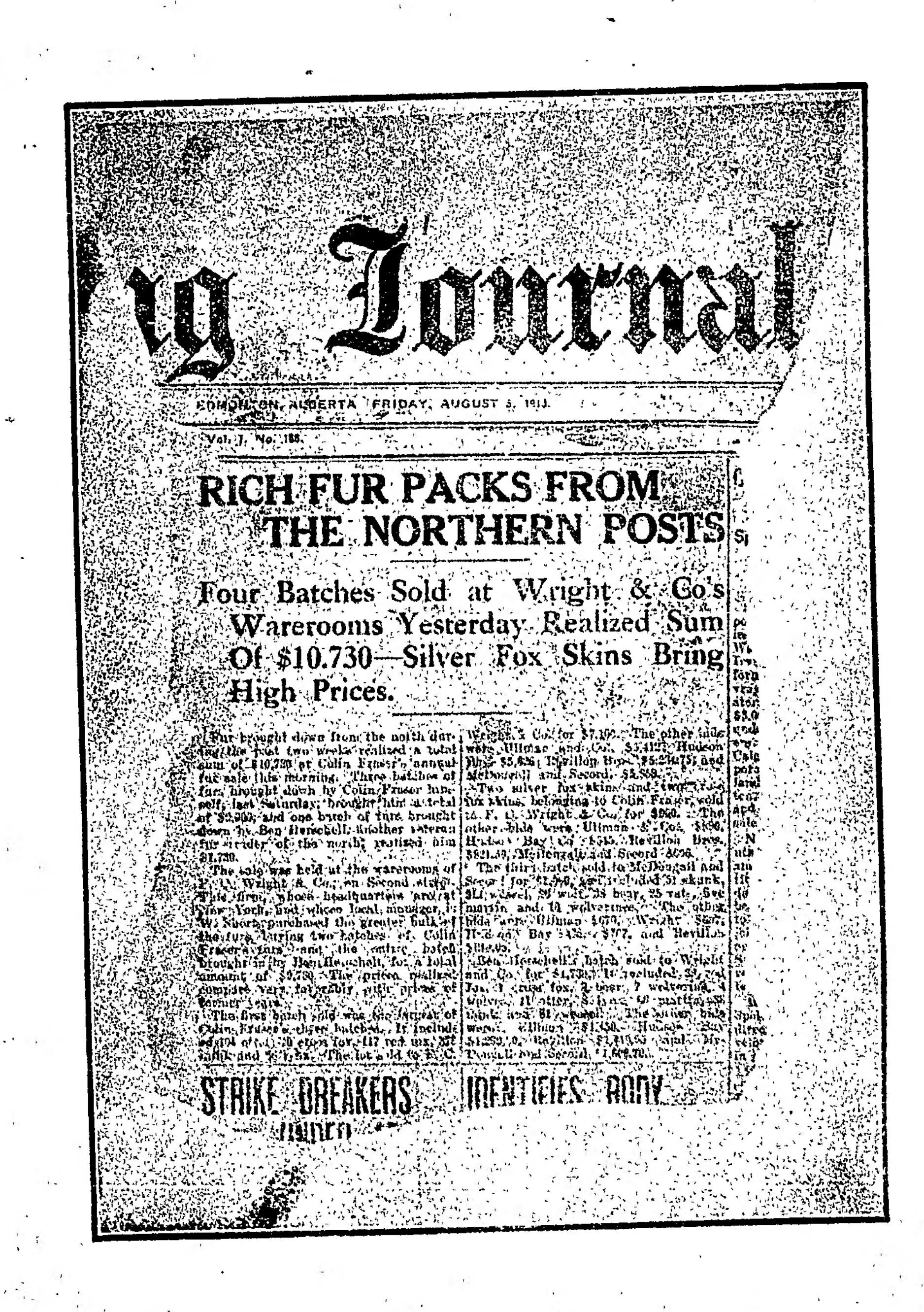
Lady Roselyne s'était levée et sans un mot, se dirigeait vers la porte. Mais elle s'arrêta et leva vers la vieille sa petite main où elle avait glissé l'anneau de Bessy à côté du sien.

— Embrassez-moi, dit-elle.

Nancy, que sa terrible passion secouait encore de la tête aux pieds, la regarda avec autant d'égarement que si Bessy fut revenue demander un baiser. Et Rosey tournait bien vers Nancy la figure d'une jeune morte.

— Embrassez-moi, répéta lady Roselyne d'une voix ferme et douce.

(A suivre)



...g Journal

RICH FUR PACKS FROM THE NORTHERN POSTS

Four Batches Sold at Wright & Co's Warerooms Yesterday Realized Sum Of $10.730—Silver Fox Skins Bring High Prices.

STRIKE BREAKERS ... IDENTIFIES BODY

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.



JEUDI 24 NOVEMBRE, 1910.

LA SESSION FEDERALE

L'événement dominant dans la politique fédérale est l'ouverture de la Troisième session du Onzième Parlement.

Ainsi que nos lecteurs pourront s'en rendre compte par la lecture du discours du Trône, que nous reproduisons in-extenso, la présente session s'annonce comme l'une des plus importantes que nous ayons eues depuis la Confédération.

Après avoir fait allusion aux grandes questions de l'heure actuelle: marine canadienne, prospérité de plus en plus grande de notre commerce et de notre agriculture, le discours du Trône fait l'énumération des problèmes nationaux qui seront soumis à l'attention du Parlement.

Continuation des Travaux du Transcontinental; construction du pont de Québec, du chemin de fer de la Baie d'Hudson; accord commercial avec les Etats-Unis etc.

Malgré l'importance de ces travaux, on est en droit de supposer que la session ne sera pas extrêmement longue, à moins toutefois que l'opposition n'adopte une attitude qui nuise à l'expédition des travaux parlementaires.. Ce qui est du ressort des choses possibles.

UN DOCUMENT HISTORIQUE

Lettre de Sir Wilfrid Laurier aux Canadiens Français

Sir Wilfrid Laurier vient d'adresser à notre confrère la "Presse" une lettre du plus haut intérêt sur la question de la marine canadienne.

Dans ce document historique, le premier-ministre se fait l'éloquent défenseur de notre marine à un point de vue national dont l'importance n'échappera à aucun de nos compatriotes.

Nos lecteurs nous sauront gré de mettre cette lettre sous leurs yeux car elle s'adresse non seulement aux Canadiens-français de la province ancestrale, mais encore à tous ceux qui ont à coeur la grandeur présente et l'avenir du Canada.

La teneur de cette lettre du premier-ministre aux Canadiens-français est une belle et mâle réponse aux diatribes et aux calomnies des castors dans leur déloyale campagne électorale de Drummond et Arthabaska:

Ottawa, 16 nov. 1910.

A l'hon. M. Berthiaume, et à M. le Directeur de la *Presse*.

Messieurs,

Tous les Canadiens vous seront reconnaissants de votre article de samedi dernier, dans lequel vous avez fait revivre la belle et mâle figure du Commandant Fortin, de l'homme de tête et de l'homme de coeur qui fut en réalité le père de la marine canadienne.

La courte étude que vous avez publiée nous fait remonter à l'origine de nos croiseurs et explique, par le passé, la situation présente.

Vous dites avec raison qu'en 1852 "le souci des gouvernants d'alors était de protéger le Canada contre ce qui était l'abus la violation des territoires de pêche et la contrebande à outrance." Ces gouvernants, c'était l'hon. Auguste Norbert Morin, l'une de nos plus pures gloires et l'hon. M. Hincks. Je profite de cette juste remarque, faite au simple point de vue de l'histoire pour représenter que le gouvernement d'aujourd'hui ne peut pas être en arrière de celui de 1852; et je ne comprends pas qu'on nous fasse un crime de reprendre la politique de nos prédécesseurs.

On aurait raison de nous attaquer si, au lieu de la suivre, nous l'avions plus longtemps négligée.

Proportion gardée, les mesures de précaution adoptées à cette époque étaient plus lourdes au pays que celles auxquelles nous avons eu recours; le revenu d'alors n'était que de $1,600,000; il excède aujourd'hui cent millions

Mais alors notre part de protection était minime, puisque la Grande-Bretagne tenait tout près de là, à Halifax, des navires de guerre qui, en cas d'urgence, seraient venus en quelques heures, nous protéger. Aujourd'hui, ces navires sont retirés de nos ports et nous ne devons pas nous en plaindre, puisque ce départ a été la confirmation de notre autonomie. La mère-patrie a montré une telle confiance en notre loyauté qu'elle nous a livré ses arsenaux, ses approvisionnements et ses fortifications; et c'est au peuple canadien à voir à sa propre protection, quand il fait ses propres lois, ses propres arrangements commerciaux avec les autres pays, et qu'il taxe comme il veut l'entrée chez lui des produits fabriqués par la Grande-Bretagne même.

En 1852, le Canada n'avait que le Golfe à défendre. Aujourd'hui nous avons toutes les provinces maritimes: Halifax, Saint-Jean, le Cap Breton, l'Ile du Prince Edouard et tout le littoral du Pacifique, le Golfe San Juan, Vancouver, Victoria, Esquimault, Prince Rupert, les abords du Yukon, etc.



N'allez pas croire qu'il n'y a pas des dangers constants sur le littoral du Pacifique, où les pêcheries, les forêts et les mines représentent des milliards à défendre. Ce n'est pas quand la catastrophe est arrivée qu'il faut se préparer à y remédier.

Le devoir des hommes d'Etat est de savoir prévoir pour rendre les catastrophes impossibles. Où en serions-nous de notre commerce, au moment où le Canada se prépare à offrir le chemin le plus court entre l'Europe et l'Asie pour faire passer par ses navires et ses chemins de fer les marchandises précieuses qui s'échangent entre ces deux continents si, par une fausse épargne, nous perdions des centaines de millions d'affaires?

Et puis, comment peut-on préparer nos compatriotes pour la navigation au long cours, si nous ne leur donnons pas l'occasion d'apprendre sur les navires écoles. Autrefois nos grands chantiers de Québec fournissaient ces marins mais ils sont disparus avec la disparition des voiliers. C'est par la construction des croiseurs que nous allons faire revenir les anciennes industries en suscitant l'établissement d'immenses chantiers qui produiront des bâtiments de fer de toutes sortes, non seulement pour la marine du gouvernement, mais, aussi, pour le commerce. Les engagements de nos marins étant limités à trois ans, ceux-ci pourront alors obtenir des postes importants dans la marine marchande. Cette marine emploie des capitaines, des contremaîtres et des commis, ainsi que des charpentiers, des électriciens, des mécaniciens, des chauffeurs, des matelots, etc.

Je ne crois pas être à la tête du Canada pour ma satisfaction personnelle. Mon devoir est de travailler à faire un pays fort et respecté, et je ne pense pas que mes compatriotes de la province de Québec soient, à ce sujet, d'un autre tempérament que le mien. Bien plus, ils auraient le droit de me prendre à partie si je reculais devant la tâche qui m'est assignée de rendre le Canada digne de marcher la tête haute dans l'Empire Britannique, en face du monde entier.

Je sais que, dans les campagnes, on s'est fait une fausse idée de la marine que, de concert avec mes collègues du cabinet et la majorité des Chambres, j'ai entrepris de créer. Des démagogues—il n'y a pas d'autre expression qui puisse leur être appliquée—ont cherché à les effrayer avec la perspective de la conscription, de l'enrôlement forcé.

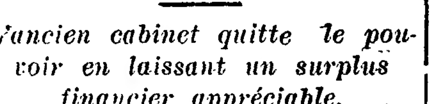
Il ne s'est jamais trouvé, dans aucune lutte politique, soit en ce pays-ci ou ailleurs, d'assertion plus malhonnête. En Angleterre même, la plus forte puissance maritime qui ait jamais existé, la conscription a toujours été une chose inconnue. Il serait ridicule de supposer que la loi maritime serait plus sévère ici qu'en Angleterre. Il y a plus encore. L'enrôlement forcé a toujours fait partie au Canada du service militaire en cas d'invasion; cette disposition de la loi de la milice a été délibérément éliminée par nous du service naval. La conscription n'est pas plus à craindre qu'elle ne l'était à l'époque où le commandant Fortin demandait des volontaires pour le recrutement de l'équipage de la "Canadienne."

Notre autonomie a été également préservée par une clause qui réserve au Parlement le contrôle absolu sur un service qui est de sa propre création, et qui ne peut fonctionner que par la volonté des représentants du peuple.

A mesure que la loi sera mieux comprise, le peuple du Canada, surtout le peuple de la province se convaincra que dans cette loi, il ne se trouve pas autre chose que la juste reconnaissance et l'exacte application de ses droits aussi bien que de ses devoirs.

Acceptez, je vous prie, l'expression de ma haute considération.

WILFRID LAURIER.



L'ADMINISTRATION RUTHERFORD

L'ancien cabinet quitte le pouvoir en laissant un surplus financier appréciable.

Il ne nous semble pas importun d'attirer l'attention de nos lecteurs sur un fait concernant les finances provinciales d'Alberta qui vient d'être mis en lumière par la déposition récente sur le bureau de la Chambre d'un état des comptes publics couvrant la période des cinq derniers mois de l'existence du ministère Rutherford.

Ce fait prouve d'évidente manière que lorsque l'ancien cabinet provincial démissionna en juin dernier, l'hon. M. Rutherford et ses collègues laissèrent dans le trésor public un très appréciable surplus.

A vrai dire, le rapport fourni pour l'exercice ci-dessus indique un déficit de $130,866.82 sur le compte du revenu général, mais cela tient à ce que nul montant n'a été crédité pour les comptes publics. Cette opération financière ne sera faite que dans le rapport couvrant l'exercice annuel tout entier et c'est alors seulement que l'on connaitra le chiffre exact du surplus à date (31 mai 1910).

Quoi qu'il en soit, en faisant un état approximatif des finances provinciales on peut dès à présent avancer que ce surplus se chiffre à près de $ 500.000.

Le ministère Rutherford a subi un tel assaut de la part de ses adversaires qu'il n'est que juste que l'on constate, en passant l'excellence de son administration des finances provinciales.

NOTES ET COMMENTAIRES

Un incident qui vaut d'être noté, vient de se produire à l'une des séances de la Commission Royale d'Instruction technique et industrielle, actuellement en session à Calgary.

Un inspecteur d'école, le Dr. Bryce, a déclaré que les colons venant des Etats-Unis s'objectent à ce que l'on fasse chanter des chansons patriotiques anglaises à leur enfants dans les écoles canadiennes.

Le "Rule Britannia" est tout particulièrement l'objet des protestations des pères de famille "Yankees."

Le Dr Bryce a déclaré que devant cet état de choses on a cessé de faire chanter aux enfants des chants patriotiques purement britanniques.

On se borne aux chants canadiens "O Canada", "Maple Leaf," etc.

L'un des commissaires royaux l'hon. M. Armstrong, a clos l'incident en déclarant "que l'on désire la paix au Canada."

Les nationalistes ont-ils triomphé trop tôt?...

Notre confrère le "Soleil" de Québec publie l'entrefilet suivant au sujet de l'élection de M. Gilbert dans Drummond et Arthabaska:

"Les adversaires de la marine ont-ils vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué? Il se pourrait, à en juger par les nouvelles qui nous arrivent de Drummond et Arthabasca.

"Ils ont triomphé et banqueté mais leur joie pourrait bien être de courte durée. C'est pour le coup qu'ils en feraient des têtes nos bruyants triomphateurs.

"Une chose est certaine d'ores et déjà c'est que ce bon Monsieur Gilbert, s'il est élu, n'aura, tout compte fait, qu'une très faible majorité. Rien de ce que proclamaient ses amis qui lui flanquaient des majorités de deux à trois cents voix.

"A l'heure présente la majorité de M. Gilbert se monte en tout et pour tout à 71.

"Il a obtenu 14 voix de majorité dans Drummond et 57 dans Arthabaska.

"Pour ce qui est de Drummond le résultat est à peu près final, si ce n'est l'examen à faire, le cas échéant des 18 bulletins marqués "nuls."

"Dans un recomptage officiel des bulletins cette majorité de 14 voix pourrait bien se réduire en une minorité surtout si l'on tient compte qu'il s'est donné le nombre considérable de 2858 voix dans ce seul comté.

"Mais dans Arthabaska la majorité actuelle de 57 voix de M Gilbert est acquise sans tenir compte des résultats de 3 bureaux de vote dont les résultats ne sont pas encore connus.

"Ces trois bureaux de vote sont ceux de Victoriaville, poll No 22 Sainte-Victoire et Chester-Est.

"Dans ces trois bureaux les sous-officiers rapporteurs n'ont pas, comme le prescrit la loi fait sous enveloppe spéciale le rapport des résultats du vote dans leurs bureaux respectifs.

"De sorte que, à l'heure actuelle, pour connaitre ces résultats il faudra ouvrir les boîtes de scrutin et opérer le décompte..

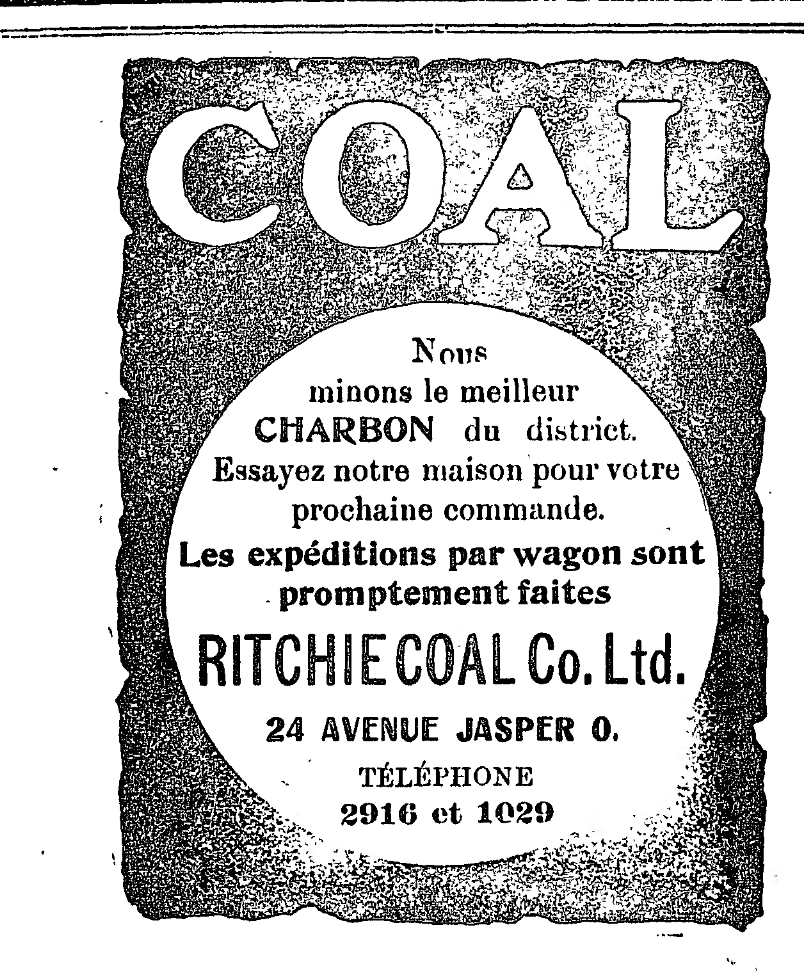
"Cette opération devra se faire, vraisemblablement, devant un juge commis à cet effet.

"Par conséquent à l'heure actuelle l'élection de Monsieur Gilbert est encore dans le doute.

"Le vote dans Arthabaska a été considérable; il s'est donné 3352 suffrages et sur ce nombre 23 bulletins ont été comptés comme nuls.

"Tout compte fait, il est donc évident que l'élection de Monsieur Gilbert est encore tout ce qu'il y a de moins assurée..."

Un constation demeure acquise, c'est que la majorité de M. Gilbert n'est plus aussi "écrasante" que ses agents électoraux nationalistes le voulaient bien dire.



OUVERTURE DE LA SESSION DU PARLEMENT FEDERAL

LE DISCOURS DU TRONE

La Troisième Session du Onzième parlement fédéral a été ouverte jeudi dernier à Ottawa.

Nous donnons ci-dessous le texte du discours du Trône prononcé par S. E. le Gouverneur-général:

Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes:

Lorsque j'ai prorogé le Parlement au mois de mai dernier, j'étais à la veille de compléter le terme ordinairement fixé à la charge de Gouverneur-Général mais il a plu à Sa Majesté le roi Georges V de me continuer dans les fonctions de son représentant au Canada et en conséquence, c'est avec grand plaisir que je vous souhaite encore la bienvenue à l'ouverture d'une nouvelle session.

Nous nous rencontrons sous l'impression du deuil qu'une calamité nationale, la mort de notre Souverain bien-aimé, le roi Edouard VII ,a répandu sur ce pays et sur tout l'empire britannique. Non seulement ses sujets, mais aussi toutes les nations civilisées déplorent sa perte. Le monde avait appris à apprécier les dons de son esprit et les nombreuses qualités qui lui ont valu le surnom d'Edouard le Pacifique, que lui reconnaîtra l'histoire.

C'est avec un grand plaisir que je vous félicite de la prospérité toujours croissante de cette terre bénie. L'industrie et le commerce se développent de tous côtés à pas rapides. Le montant total des importations et des exportations dépasse de beaucoup celui des années passées, et l'accroissement de nos manufactures et du commerce intérieur va de pair avec le développement de notre commerce extérieur.

Si la moisson, dans certaines parties des provinces de l'Ouest, n'a pas tenu les promesses que les belles apparences au printemps avaient fait naître, cependant, le rendement total est assez satisfaisant, et au point de vue de la moisson, les provinces de l'Est ont été plus favorisées qu'à l'ordinaire. La position actuelle du pays démontre, d'une façon positive, que, même avec une production moindre sur certains points, l'immensité et la variété de nos ressources, garantissent en tout temps, une forte proportion de prospérité dans l'ensemble du Canada.

Nous avons conclu avec le gouvernement de Sa Majesté les négociations pour l'achat de l'Amirauté des deux croiseurs, "le Niobé" et le "Rainbow," qui sont arrivés au Canada et stationnent maintenant dans les eaux canadiennes conformément à la politique adoptée à la dernière session dans le but de créer un service naval

Le tribunal de La Haye auquel avait été soumis le différend entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, relativement aux pêcheries dans les eaux du Canada et de Terre-Neuve, a rendu une sentence arbitrale qui a été acceptée par toutes les parties en cause pendante depuis longtemps Ce résultat est d'autant plus satisfaisant qu'il va tendre non-seulement à promouvoir la paix et l'amitié entre nous et nos voisins, mais aussi à établir la coutume de régler les difficultés internationales au moyen de l'arbitrage.

La construction du chemin de fer national transcontinental se poursuit avec des progrès sensibles et cette route a fourni cette année un débouché de l'Ouest vers les grands lacs à une immense quantité de grain. On espère qu'avant longtemps un arrangement sera conclu relativement à l'exploitation des parties terminées de cette ligne, en attendant son parachèvement de Moncton à Winnipeg.

Le projet de construction d'un chemin de fer à la Baie d'Hudson dont s'est préoccupée l'attention publique depuis plusieurs années, est entré dans la voie de l'exécution. Déjà un contrat a été signé pour la construction sur la Saskatchewan, à la mission du Pas, d'un pont auquel on est à travailler. Durant la présente session un projet de loi vous sera soumis relativement à la continuation et au parachèvement de cette entreprise avec toute la diligence possible. La mise en rapport de notre grand pays de l'Ouest avec le Canada oriental et aussi avec les marchés d'outre-mer au moyen de cette nouvelle voie ferrée et de l'océan, ouvrira non seulement à la colonisation une nouvelle partie du Canada, mais aidera aussi beaucoup au développement du commerce, au double avantage des producteurs et des consommateurs.

Mon gouvernement s'est occupé avec le plus grand soin de la construction du pont de Québec la plus vaste entreprise de ce genre que le monde ait connue et l'on prend toutes les précautions possibles pour assurer le succès de sa construction. Un contrat pour la sous-tructure a été passé. Des soumissions pour la construction de la superstructure ont été reçues de quatre compagnies responsables et cette affaire est maintenant à l'étude.

On espère que le contrat sera signé prochainement et le travail de construction poussé avec vigueur jusqu'à ce qu'il soit terminé.

Tout en reconnaissant l'importance de notre commerce intérieur et la grande valeur des marchés du Royaume-Uni pour nos produits, mon gouvernement sent qu'il doit profiter de toutes chances qui se présentent de promou-

(Suite à la page 6)

OUVERTURE DU PARLEMENT FEDERAL.

(Suite de la page 5.)

...voir des relations amicales de commerce avec les colonies britanniques et les pays étrangers, afin que le surplus de notre production trouve un marché dans ces pays aux conditions les plus favorables.

Conformément à cette ligne de conduite, des accords commerciaux ont été conclus avec l'Italie et la Belgique et une liste de droits réduits a été accordée aux Pays-Bas.

L'avantage d'avoir des arrangements tarifaires plus satisfaisants entre les EtatsUnis et le Canada a été reconnu depuis longtemps des deux côtés de la frontière. La politique commerciale de la République n'a pas, par le passé, vu d'un bon oeil les importations du Canada. Si nous avons beaucoup acheté des Etats-Unis, ceux-ci en retour ont fait très peu d'achats chez nous. Nous sommes heureux de constater qu'une politique plus libérale prévaut aujourd'hui chez nos voisins, et que le gouvernement de Washington exprime le désir d'établir de meilleures relations commerciales avec le Canada. Pour donner suite aux négociations qui ont été entamées, il y a quelques mois, entre le Président des Etats-Unis et mon gouvernement,—négociations dont le résultat a été alors communiqué au Parlement—une nouvelle conférence a eu lieu à Ottawa entre les représentants des deux pays. Les négociateurs ne sont arrivés à aucune conclusion et aucun projet formel n'a été formulé mais la libre discussion qui s'est engagée donne à mon gouvernement l'espoir qu'on pourra conclure avant longtemps un accord qui, sans sacrifier les intérêts du Canada, permettra à un grand nombre de nos produits de pénétrer dans les Etats-Unis à des conditions satisfaisantes.

Une commission royale nommée par feu Sa Majesté Edouard VII, et dans laquelle se trouvaient deux de mes ministres, a fait une étude minutieuse les conditions du commerce et de transport entre les Indes Occidentales britanniques et le Canada.

Conformément aux vues de la conférence impériale sur les droits d'auteur, en faveur d'une législation uniforme sur ce sujet, pour tout l'empire, un projet de loi pour reviser et refondre la loi sur les droits d'auteur, sera soumis à votre étude.

Un projet de loi vous sera soumis à l'effet d'appliquer les dispositifs du traité récemment conclu avec les Etats-Unis au sujet des eaux limitrophes.

Des projets de loi seront aussi présentés concernant les banques les élévateurs au terminus de cette partie de la voie ferrée à la tête du lac Supérieur, et aussi à l'égard des enquêtes sur les conditions des classes industrielles et ouvrières, leur amélioration et autres sujets.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Les comptes publics pour l'année écoulée seront mis entre vos mains.

Les estimation budgétaires pour la prochaine année fiscale seront soumises avant longtemps à votre approbation.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Je recommande à votre plus sérieuse attention tous ces importants sujets et toutes les questions affectant l'intérêt public et je prie la Divine Providence qu'elle éclaire vos délibérations.

Après les formalités ordinaires d'ouverture le Parlement s'ajourne au lundi suivant.

NOUVELLES REGIONALES

VONDA, Sask.

M. Meville autrefois de St Denis, Sask. et originaire de Quimper, France, vient de se rendre acquéreur de l'hôtel Alexandra.

M. F. X. Dufour, qui avait construit l'hôtel en est devenu le gérant.

MM. Chevalier et Legrand de Wakaw, Sask., étaient en ville la semaine dernière. Ces Messieurs nous disent qu'un bon nombre de leurs compatriotes venant de Quimper, Brest et autres villes de Bretagne, doivent venir les rejoindre au printemps. Entre Wakaw, Domrémy et Bonne Madone, villages voisins les uns des autres, nous aurons avant peu une région entièrement peuplée par les Bretons.

Le téléphone (réseau de ville) est installé à Vonda. Désormais nos maîtresses de maison peuvent téléphoner au boucher ou à l'épicier pour se faire envoyer leurs provisions, tandis que les commerçants et les hommes d'affaires peuvent, de leur bureau, se mettre en communication avec leurs correspondants de Saskatoon, Régina et Winnipeg.

Le bazar annuel de Vonda a eu lieu mardi et mercredi de la semaine dernière dans l'une des salles de l'Ecole Séparée. Nous nous faisons un devoir de féliciter les dames de la paroisse du beau succès qu'ont remporté leurs efforts.

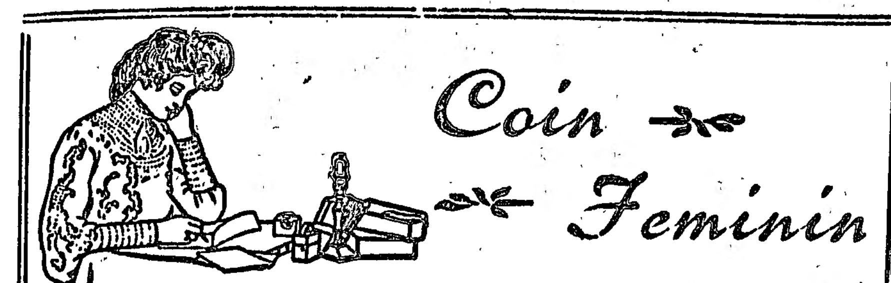
Les comptoirs de vente étaient très joliment garnis d'articles de bon goût ou la fantaisie côtoyait l'utilité et les ventes ont été aussi nombreuses que productives.

Les tables de la salle du banquet, surchargées de poulets, de dindons cuits à point, de patisseries et de fruits incitaient à la gourmandise les plus indifférents, et les succulentes victuailles faisaient les délices des gourmets.

Le concours de popularité entre Mlles Loiselle et Garaud a été en faveur de Mlle Loiselle, qui a remporté la victoire sur sa concurrente ,Mlle Garaud.

Ce concours a produit une fort

(Suite à la page 10)



CONTE POUR LA STE-CATHERINE

L'aînée, Marie, pouvait avoir quarante ans; Blanche, la cadette de vingt-huit à trente. Mais par un phénomène fréquent à observer chez des soeurs vivant de la même existence tranquille, revêtues du même uniforme, les quarante ans de Marie se réflétaient sur le visage blême, le buste plat de Blanche; de sorte que cette dernière était frustrée de la seconde jeunesse que vieilles filles comme jeunes femmes traversent de vingt-huit à trente cinq ans.

La pauvre ne songeait pas à se plaindre, cependant, de l'ombre malencontreuse que projetait sur elle son aînée.

Loin de Marie, elle était un corps sans âme, ses gros yeux jaunes pâles s'effaraient derrière les lunettes qu'une myopie prononcée l'obligeait à garder continuellement; ses mains étiraient d'un geste craintif les mitaines de laine noire; elle se fondait semblait-il, dans la robe de mérinos que la parcimonie de sa soeur et aussi, peut-être, le peu de surface à recouvrir, étriquaient jusqu'à l'invraisemblance.

Marie absente, Blanche demeurait les lèvres scellées — des larges lèvres de nature aimante que la mâchoire supérieure trop proéminente dentelait d'ivoire jaunie.

Elle était laide, sans fraîcheur sans grâce, ce qui n'empêchait pas Marie de dresser sa cadette en héroïne d'amour, d'édifier des romans où l'incolore Blanche jouait des rôles auxquels ne paraissaient pas la destiner son physique disgracieux et son humeur moutonnière.

Blanche était une énigme pour mes seize ans. Je cherchais vainement à la filier aux héroïnes de Mary Floran, d'Ardel ou de Chantepleure: toutes, elles rachetaient une irrégularité de traits par un regard merveilleux, un diadème de reine, un port d'impératrice et Blanche était d'une laideur franche, indiscutable. Que de fois, profitant d'un rare moment de solitude, je fus sur le point de lui demander son secret. Oh! ce pourquoi? Qui me brûlait les lèvres et que les gros yeux en détresse refoulait chaque fois!

Ce jour-là, l'imagination de Marie s'était dépensée en un luxe de détails idylliques. Cette vieille fille anguleuse, maigre de corps et de coeur, avait des trouvailles délicieuses, des mots qui peignaient d'exquise façon Les yeux fermés, sans la vue de la langue fine, pointue, qui semblait expulser entre les lèvres minces les mots jolis, on demeurait sous le charme.

Donc Blanche venait encore de désespérer un malheureux épris de ce charme, pour moi, insaisissable. Compliments fleurant le dix-huitième siècle, bouquets, dévouement à l'aimée dans de nombreuses occasions, rien n'avait pu entamer l'indifférence orgueilleuse de la cadette.

Marie excellait particulièrement dans le geste de la rupture. Cette fois, la scène avait été d'une sobriété antique. Blanche se tenait, ici, la main appuyée sur la potiche. Lui entra. Il était pâle comme tout amoureux conscient de son rôle. La tête droite, elle le laissa venir à elle et lorsqu'il fut tout près, elle lui tendit un papier—pardon un parchemin. Il le déplia en tremblant et dès la première ligne, il comprit: Blanche, dans le langage mystérieux des poêtes, repoussait son amour.

Le premier vers, lapidaire, lui interdisait toute espérance:

"Mon coeur est une cavale in-
(domptée!"

La voix de Marie sifflait en cravache. La comtesse de Noailles n'avait pas encore dit: "Mon coeur est innombrable." Je frémis.

Par un hasard béni, on vint réclamer la présence de Marie pour je ne sais quelle besogne domestique. Je demeurai seule avec Blanche.

Je ne pus résister au désir ardent de savoir.

Caline, je me glissai près d'elle caressai sa pauvre main timide et sans pitié pour ses bons yeux qu'une larme gonflait encore, je demandai, tout bas:

—Est-ce vrai?

Sur ma main, je sentis ses doigts se crisper.

—Vous n'avez jamais été aimée?

Elle appuya ma tête contre son épaule et ayant échappé à mon regard elle murmura:

— J'était trop laide, ma chérie

Et, je crois, que sur montant la répulsion que m'inspiraient ses lèvres épaisses, j'approchai ma joue.

MAGALI.

23 novembre 1910.

PETIT COURRIER

Défricheur II.—Le pseudo, est la propriété d'un autre défricheur.

Je vous promets de songer à vos frères "bachelors" et de leur dédier cette année encore le conte de Noël. Mais patience! nous ne sommes pas aux Avents

Votre confidence ne m'aurait pas fait sourire et j'aurais su, peut-être, trouver un mot de réconfort, contre la mauvaise fortune, il faut faire courage - courage toujours - et la résignation apparait plus facile et sans amertume.

XXX — Avoir pris la peine de m'adresser ce mot d'amitié mérite mieux que mon merci.

Tenez-vous toujours le pari des trois lignes?

Nella — Votre bonne lettre est venue me rassurer sur les difficultés de votre première installation. Tout est pour le mieux. J'espère avoir droit, un peu, aux heures que vous réservez à l'amitié dans votre programme d'hiver.

Fidèle Lectrice. — Certainement, vous pouvez lire "Les yeux qui s'ouvrent," comme tous les autres livres de Henry Bordeaux. 2o. "La peur de vivre" est du même auteur.

Il n'y aurait pas d'impossibilité à fonder cette bibliothèque. Vous pouvez prendre l'avis du curé de votre paroisse.

En adressant votre lettre, avec le pseudo de ce collaborateur au haut de l'enveloppe, la rédaction fera parvenir.

Mes remerciements pour cet encourageusement bienveillant.

Jardinière. — C'est cela! consacrez-nous les loisirs que vous laisse votre jardin endormi.

Je redirai à mon amie ce que vous me contez au sujet des ouvrages de dames.

Je ne partage pas entièrement votre opinion.

Le travail régulier de l'aiguille rythme admirablement la pensée. Et puis, tirer l'aiguille, manier le crochet sont deux gestes si joliment féminins!

Croyez-vous, aussi, que de faire fleurir, en cette saison, roses ou violettes—même en coton brillanté—ce n'est pas oeuvre de fée?

Un bon merci pour la charmante lettre.

MAGALI.

NOUVELLES REGIONALES

VERMILION. — Une troisième écurie de louage va s'établir ici prochainement, sur l'emplacement de l'ancien patinoir, coin d'Alberta Ave., et de la 1ère rue: Les nouveaux propriétaires de cette écurie sont M. M. Mike Armstrong et Norman Darling; a ce propos, à la dernière séance du Conseil Municipal, M. McLay dit qu'il ne voyait nullement l'utillité de cette installation qui amènera inévitablement avec elle des odeurs peu agréables — il demeure en face — et il demandait au conseil de refuser son autorisation, a l'unanimité le Conseil décida qu'il n'avait rien à y voir et que le commerce était libre à Vermilion.

— Un nouveau "Skating and Curling Ring" va se former à Vermilion sur un local plus vaste que l'ancien, ses dimensions seront 60 x 200.

M. M. Dunsmore et McKone, qui sont à la tête de cette création, ont réuni $2000 par actions de $10, six attelages sont déjà engagés pour faire les terrassements.

La construction se fera en bois recouvert d'une toiture métallique, et l'on se propose d'en faire un établissement confortable sous tous les raports.

— Les terres à l'ouest de la ville sont arpentées et divisées par lots depuis déjà 2 ou 3 ans

L'agent du C.N.R., M. Mc Donald, est venu ces jours-ci à Vermilion et a dit avoir reçu une quantité de lettres demandant des lots, ce qui est d'un bon espoir pour l'avenir de la ville.

— Messieurs Kelty, Painter et Olmstad sont revenus de la chasse dans le nord avec chacun un orignal.

Une enquête est ouverte au sujet de faits graves commis sur des fermes. Plusieurs fermiers se sont plaints d'avoir trouvé des bêtes tuées chez eux à coups de fusil. L'un d'eux a eu ainsi 4 chevaux tués la semaine dernière. M. Craig en a eu un tué de la même facon. Il serait bon que les chasseur aillent s'exercer au tir sur des arbres.

INNISFAIL — Tous les ans le C. P. R. organise des concours de jardins fleuris dans ses gares. De plus le Comité Supérieur de la Cie a décidé de distribuer des graines aux chefs de stations, a eux de les utiliser. Sur la ligne de Calgary à Edmonton le premier prix "50 piastres" a été attribué cette année à la gare d'Innisfail. Cet honneur revient à M. Emile Hermary, fleuriste distingué, qui arrivé il y a 5 ans de Noeux, France, avec sa femme et 4 enfants, a su se faire une situation à Innisfail. Les avis et les conseils de M. Hermary, qui est un homme très-expérimenté en cette matière, sont fort goutés à Innisfail.

Nous sommes heureux de voir que la Cie du C. P. R. à ratifié l'opinion du public; nous félicitons de tout coeur M Hermary.

Lettre de Giseline

Ma chère Magali,

L'intéressante polémique, qu'a fait naître la touchante lettre de Marie-Alice, ne saurait me laisser indifférente, Magali, puisque c'est un peu à mon intention que vous l'avez publiée, cette lettre. Je suis sensible à la délicatesse que vous avez eue d'en retarder la publication, de crainte d'influencer ma volonté vacillante. Oui je l'avoue sans honte le cas de Marie-Alice et le mien ont une certaine analogie — mais le dénouement diffère totalement.. Sommes-nous si blâmables d'avoir eu des hésitations à enchainer nos vies, puisqu'il fallait jouer là le bonheur d'une existence entière:

Elles sont sans doute à admirer les âmes courageuses, ardentes, qui affrontent la vie conjugale en fermant les yeux sur les problèmes de pur matérialisme, et qui se livrent bravement sans autre boussole que leur amour.

Elles peuvent être admirables je le répète, mais quant à les imiter... Le bonheur conjugal se compose de tant de fils ténus, qu'on est, ce me semble, fort excusable de s'assurer de la résistance de quelques-uns au moins. Mais il ne faudrait pas certes, confondre prévoyance et lâcheté.

Bossuet a dit: "Le bonheur est composé de tant de pièces différentes qu'il en manque toujours une." Personne ne saurait donc trouver à redire, si la jeune fille exige que celui qui sera son mari, prépare sagement son avenir, avant qu'elle consente à vivre avec lui "les bons et les mauvais jours."

On a dit aussi que "le mariage est une loterie qui ressemble a toutes les loteries, et où l'on est seulement certain d'y trouver un gain.... quand on ne prend aucun billet." Je ne partage pas cette opinion, étant loin d'être pessimiste à ce point, la preuve est que j'ai déjà un billet d'engagé... mais, j'approuve la femme qui ne consulte pas uniquement son coeur, quand il s'agit de dire le oui irrévocable; il est le premier qui doit être mis en cause, oui, mais étayons notre amour sur des bases solides, n'en sera que plus durable.

Il m'a toujours semblé que le jeune homme qui aime véritablement, doit être le premier à vouloir sacrifier quelque temps les joies de la vie à deux, en vue de faire plus doux le "home" qu'il destine à l'aimée. La vie conjugale ensuite, n'en sera que plus belle, en ce qu'elle aura été plus vivement désirée, désir ennobli par le sacrifice.

Mes raisonnements peuvent pécher sur quelque point, Magali, ils auront toujours le mérite d'être sincères, comme la tendre affection que je vous porte.

GISELINE.

Novembre, 1910.

Vers le Passe

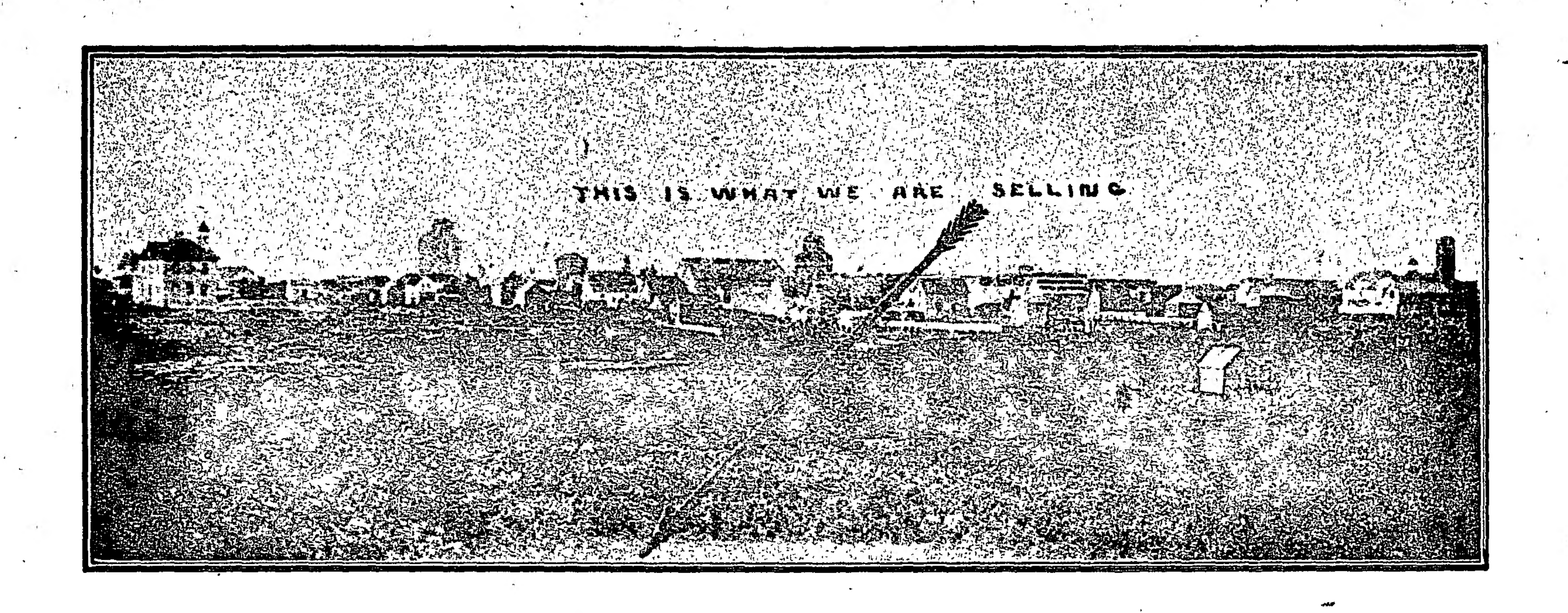
Sur l'étang endormi palpitant les roseaux;
Et l'on entend passer en subites bouffées,
Comme le vol craintif d'invisibles oiseaux,
Le léger tremblement de brises étouffées;

La lune fait tomber sa divine pâleur
Sur le déroulement infini des prairies
D'où le vent, par instant, apporte la senteur
Des buissons verdoyants et des herbes fleuries;

Mais voici que, tout bas, chuchote la chanson
Que chantent, dans la nuit, les plaintives fontaines.
Dans le coeur secoué d'un intime frisson
S'éveille le regret des tendresses lointaines.

Et, du fond du passé, monte le souvenir
Triste et délicieux de pareilles soirées,
Et de bien loin on sent aux lèvres revenir
Les paroles d'amour en l'ombre murmurées.

HENRI DE REGNIER.
(Les Lendemains.)



TOWNSITE DE CAMROSE

"La ville qui est née chanceuse"

La vie est faite d'occasions — Le succès dans la vie consiste à saisir ces occasions. L'offre suivante est l'une des plus grandes chances qui vous soient jamais offertes de faire de l'argent dans un placement sérieux et profitable. La partie non vendue du TOWNSITE DE CAMROSE, possédé par la Cie Camrose Townsite, McNamara et Picard, sera vendue par ROBERT SMITH, encanteur de la Cie SETON SMITH, courtiers, les

25, 26 et 28 Novembre

AUX

ENCHERES PUBLIQUES

C'est là une occasion exceptionnelle et nous la rendrons plus profitable encore en offrant plusieurs prix de valeur aux acheteurs. Vous pouvez certainement en gagner un. Lisez les conditions ci-dessous.

Formule de demande.

Comme abonné du *Courrier de l'Ouest* je désire recevoir toutes brochures, circulaires, cartes, etc. publiées sur le Townsite de Camrose qui doit être vendu par vous, aux enchères publiques les 25, 26 et 28 novembre.

THE SETON SMITH Co.
63 Avenue McDougall
EDMONTON

Nom.........................

Adresse.........................

....

Je..................... inclus ci-joint un chèque de $........ premier paiement égal à un quart comptant sur ...... lots à $ 35, $ 40, $ 50, $ 80 ou $ 100 chaque; il est entendu que ce chèque me sera retourné si tous les lots sont vendus avant que ce chèque par vienne à la vente de MM. SETON SMITH Co., 63 Avenue McDougall Edmonton.

Nom.........................

Adresse.........................

....

CONDITIONS DU CONCOURS

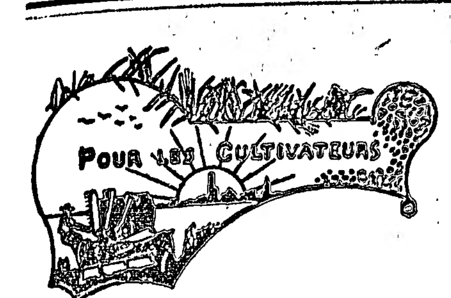
Lundi vous trouverez une bouteille cachetée renfermant des haricots blancs dans l'une des vitrines du bureau de la Cie **SETON-SMITH**, avenue MacDougall Sud. Regardez la et essayez d'imaginer combien elle contient de haricots, écrivez alors ce chiffre sur une feuille de papier, placez celle ci dans une enveloppe et venez à la vente des 25, 26 et 28 novembre, achetéz vos lots et donnez les chiffres que vous supposez être corrects. Vous avez droit à une réponse par lot acheté, ce qui vous donne une grande chance de remporter l'un des prix que nous offrons.

Dans les vitrines du magasin "Ideal Cigar Store" sont exposés quelques produits de Camrose, cela vous intéressera de jeter un coup d'œil en passant.

Les prix offerts peuvent être vus dans les vitrines des magasins suivants :

1. Piano Upright, Geo. H. Suckling, Harmony Hall.
2. Orgue "Cottage", Geo. H. Suckling, Harmony Hall.
3. Selle de cheval, à choisir.
4. Machine à écrire "Underwood", Underwood Typewriter Co., Première rue.
5. Traineau, J. A. Powell & Co., rues Fraser et Rice.
6. Machine à coudre, Singer Machine Co., 251 Jasper Ouest.
7. Selle "Gent's Stock", J. E. Clark, 47 Jasper Ouest.
8. Montre d'or pour homme ou femme, Jackson Bros.

THE SETON SMITH CO. 63 Avenue McDougall Seuls Agents. **EDMONTON** Téléphone 1611



Chronique Agricole

DISTRIBUTION DE GRAINS ET DE POMMES DE TERRE PAR LA FERME EXPERIMENTALE CENTRALE, OTTAWA, 1910-11.

Suivant instructions de l'honorable ministre de l'Agriculture nous faisons cette saison-ci aux cultivateurs du Canada, en vue d'améliorer leurs semences, une distribution d'échantillons de grains et de pommes de terre de qualité supérieure. Nous nous sommes procuré l'approvisionnement pour cette distribution principalement aux Fermes expérimentales d'Indian Head, Sask., de Brandon, Man., et d'Ottawa, Ont. Les échantillons sont d'avoine, de blé de printemps, d'orge, de pois "des champs", de maïs "pour ensilage seulement" et de pommes de terre. La quantité d'avoine que nous envoyons est de 4 livres, et celle de blé ou d'orge de 5 livres, ce qui suffit dans chaque cas pour ensemencer un vingtième d'acre. Les échantillons de maïs, de pois et de pommes de terre pèsent 3 livres chacun. L'approvisionnement que nous nous sommes procuré comprend les variétés suivantes:

Avoine. — Banner, Abundance, Danish Island, Ligowo améliorée Thousand Dollar, et Wide-Awake, toutes des variétés blanches.

Blé. — Variétés rouges: Marquis et Fife rouge hâtif "précoce" sans barbes, donnant farine forte"; Preston et Huron "barbus précoces". Variétés blanches Fife blanc "non barbu", Bobs "non barbu, précoce".

Orge. — A six rangs — Mensury et Manchurian "issu de Mensury par sélection" .— A deux rangs — Standwell et Invincible.

Pois "des champs". — Arthur et Golden Vine.

Maïs "pour ensilage...—Angel of Midnight, Compton's Early et Longfellow "variétés précoces": Selected Leaming, Early Mastodon et White Cap Yellow Dent "variétés tardives."

Pommes de terre (Patates). Rochester Rose et Irish Cobbler "variétés hâtives"; Gold Coin Carman No 1 et Money Maker, "variétés mi-saison à tardives." Ces variétés plus tardives sont en général plus productives que les variétés hâtives.

Chacun de ceux qui demandent de ces échantillons, ne pourra en recevoir qu'un seul: ainsi si l'on reçoit un échantillon d'avoine on ne peut en recevoir aussi un de blé, d'orge, de pois, de maïs ou de pommes de terre. Toutes listes de noms, cartes imprimées ou feuillets seront rejetés, et nous ne pourrons satisfaire aux demandes de plus d'un échantillon par maison. Les échantillons seront expédiés franco de port par la poste.

Les demandes doivent être adressées au Céréaliste Ferme expérimentale, Ottawa; et on peut les envoyer en tout temps depuis le 1er décembre jusqu'au 15 février, date à laquelle les listes seront closes, afin que les échantillons puissent être expédiés à temps pour les semailles. En faisant sa demande il sera bon de mentionner la variété que l'on préfère. Nous satisferons aux demandes suivant l'ordre ou nous les aurons reçues, jusqu'à épuisement de l'approvisionnement des semences. Nous conseillons aux cultivateurs de nous adresser au plus tôt leurs demandes afin de ne point s'exposer à ne rien recevoir.

Ceux qui demandent du maïs ou des pommes de terre doivent se rappeler que le maïs n'est pas disponible pour la distribution avant avril, et que les pommes de terre ne peuvent être expédiées par la poste avant que tout danger de gel en route soit passé. Il n'est pas besoin d'affranchir les lettres ou les paquets adressés à la Ferme expérimentale, Ottawa.

Wm. SAUNDERS,
Directeur des Fermes Expérimentales.

LA FRANCE ET LE CANADA

TEL EST LE TITRE D'UNE PUBLICATION MAGNIFIQUE QUE PREPARE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE DE MONTREAL.

La Chambre de Commerce Française de Montréal se prépare à célébrer le printemps prochain le 25ème anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle publiera un volume magnifique dont elle réunit en ce moment les matériaux et qui promet d'être un véritable monument consacré au développement économique du Canada depuis vingt-cinq ans.

Cette publication qui comprendra 300 pages de format grand in-quarto, sera imprimé sur beau papier et ornée d'un grand nombre d'illustrations et de portraits. Le développement commercial, agricole, financier, industriel et minier du Canada y sera exposé en une série d'études étendues et très documentées.

Dix mille exemplaires de cette publication d'un intérêt exceptionnel seront distribués en France, en Belgique et en Suisse, à tous les commerçants, industriels, financiers et hommes d'Etat influents. Le prestige de la Chambre de Commerce Française de Montréal et l'autorité dont elle jouit à juste titre en France donneront à ce beau volume une importance particulière et ne manqueront pas d'attirer l'attention de la France entière sur notre pays.

Cette publication en effet sera une véritable mine de renseignements sur le Canada ses ressources, ses richesses, ses institutions, son incessant développement. Tous ces renseignements y seront classés avec méthode. de manière à pouvoir être rapidement consultés par les hommes d'affaires. Ce sera par conséquent un outil indispensable pour tous ceux qui de près ou de loin portent au Canada un intérêt quelconque.

On ne saurait trop féliciter la Chambre de Commerce Française de Montréal d'avoir entrepris un semblable travail qui ne peut manquer de faire mieux connaître à l'étranger nos innombrables ressources.

Un extrait de la table des matières sera envoyé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande à la Chambre de Commerce Française, 35 rue St. Jacques.

LES TIMBRES-POSTE OBLITERES

Un moyen facile de venir en aide aux Missions des Pères Blancs en Afrique.

Une oeuvre qui, toute modeste qu'elle est, apporte un appréciable concours aux missionnaires, c'est l'oeuvre des timbres-poste oblitérés.

Les pères Blancs, établis à Québec dans le but de recruter des vocations pour leurs mission d'Afrique adressent à nos lecteurs un pressant appel: ils prient de recueillir, en aussi grande quantité que possible, les timbres poste de toute provenance et de les leur expédier. Ces timbres les aideront à se procurer des ressources pour le soutien de leurs oeuvres d'évangélisation.

Déjà la vente des vieux timbres, qui leur ont été envoyés, a produit des fruits: les missionnaires ont pu nourrir, vêtir des petits noirs, payer l'entretien de plusieurs catéchistes, préparer des enfants à la première communion, libérer de pauvres esclaves, procurer à telle ou telle néophyte indigente la dot nécessaire pour son mariage.

N'est-ce pas le cas de dire qu'avec des riens la charité peut et sait faire des prodiges.

Ce moyen d'apostolat est à la portée de tous. Il est facile de mettre de côté les timbres de lettres qu'on reçoit et d'inviter ses amis à faire de même. Il est facile de se procurer des timbres un peu partout: dans les bureaux, les magasins, les banques, etc., et lorsqu'on en a recueilli mille deux mille, dix mille, de les adresser au Père Directeur des "Missions d'Afrique" rue des Remparts, 37 à Québec.

La poste transmet, à raison d'un sou par once, les paquets de timbres ne dépassant pas cinq livres. Pour les paquets un peu lourds l'envoi par l'express est plus économique.

Qu'on veuille bien le remarquer: les timbres détériorés "rognés, déchirés," sont inutilisables.

Si on veut faire le décollage des timbres, on les met tremper dans l'eau froide le temps de permettre au papier de se laisser enlever facilement; puis on les fait sécher, la vignette en dessous sur du papier buvard ou un journal.

LES RECOLTES CANADIENNES.

Ottawa, 22. — Un bulletin publié samedi, par le Bur.. de Recensement, dit que les rapports pour les derniers mois de l'année sont satisfaisants.

Les récoltes sont bonnes dans presque toutes les parties du Dominion.

Seules, les patates manquent un peu et dans toutes les provinces, on se plaint de la pourriture dans les champs.

Dans 503,262 acres, on n'a récolté que 74,048,000 boisseaux, ce qui donne à peu près 147 boisseaux à l'acre, et c'est la même moyenne, pour presque toutes les Provinces.

Les navets ont été récoltés à une moyenne de 402 boisseaux à l'acre, donnant un total de 95,207,000 boisseaux pour 236,622 acres de terrain.

Il y a près de 8,515,400 acres de terre, semée de foin et trèfle, qui ont rapporté 1.82 tonne par acre.

Les betteraves à sucre sont beaucoup plus cultivées dans Ontario et l'Alberta, car, là on fournit trois raffineries.

16,000 acres de terre ont été ensemencées, ce qui est une légère augmentation sur l'année dernière.

La récolte a été de 9.69 tonnes par acre, donnant un total de 155,000 tonnes.

D'après les moyennes des prix du marché local, les patates ont rapporté, cette année, $33,446,400, les navets et autres légumes $21,444,000. le foin, le trèfle, $149,716,000, le blé-d'inde $11,957,000 et les betteraves à sucre $887,000.

Les rapports sur le blé d'automne, montrent que 790,300 acres dont 682,500 dans Ontario. et 107,800 dans l'Alberta ont été ensemencées cette année. L'an dernier, il y avait eu 609,200 acres dans Ontario et 98,000 dans l'Alberta.

Les récoltes ont rapporté 98,40 pour cent comparé avec 93.60 pour cent l'an dernier.

Le pourcentage du labourage terminé cette année, comparé avec l'an dernier est moindre cette année. Mais, le rapport a été fait l'an dernier, un mois plus tard.

Le pourcentage du défrichement d'été, comparé avec celui de l'an dernier est un peu plus bas, mais il y a augmentation dans la Sackatchewan et l'Alberta.

Propriété de M. Etienne Laberge, décédé

Prenez avis que toutes personnes ayant des réclamations à faire sur la propriété de M. ETIENNE LABERGE, de Spruce grove center, dans la province d'Alberta, lequel décéda le, ou vers le 20ème jour de février 1907, sont requises d'envoyer notification de ce fait, dûment attestée par une déclaration conforme à la loi, au soussigné le, ou avant le 21ème jour de décembre 1910, et après ladite date l'exécuteur testamentaire fera la répartition de la propriété sans égard aux réclamations dont il n'aura pas été donné avis.

Daté à Edmonton, Alberta, ce 9ème jour de novembre 1910

SHORT, CROSS, BIGGAR & COWAN
Avoués de l'exécuteur-testamentaire

3—s -17—N.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à date de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur

N. B. La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée

Chronique Locale

NOTES PERSONNELLES.

M. P. R. A. Bélanger, inspecteur des Terres du Dominion, est en ville pour quelques jours.

M. Bélanger procédera à divers travaux d'inspection aux environs avant la saison d'hiver.

Mme LaRue et Melle Graziella Tessier sont de retour à Edmonton, après un long séjour à Montréal.

Mme LaRue et Mlle Tessier étaient parties pour l'est pour aller assister aux fêtes du Congrès Eucharistique. Elles séjournaient depuis cette époque dans la vieille province.

Leur retour parmi nous a été appris avec plaisir par leurs nombreux amis.

M. C. B. Riley, l'éminent avocat de Calgary était de passage dans la capitale la semaine dernière.

M. F. E. Bergeron, de Ste Edwidge, Qué., est reparti pour l'Est, après avoir passé la saison d'été dans la région de St.Paul des Métis.

M. Bergeron reviendra au printemps prochain pour s'établir sur un homestead.

M. Paul C. Dumais, arpenteur fédéral, de Hull, Qué., est arrivé à Edmonton la semaine dernière.

M. Dumais dirigera une équipe d'arpenteurs dans les environs du lac LaBiche, Alta.

M. J. A. Potvin, agent d'immigration de North Portal, Sask. était en visite à Edmonton ces quelques-uns de ses amis.

M. Potvin, qui est un camarade de longue date, de l'hon. P. Ed Lessard, nous a déclaré être absolument enthousiasmé par l'apparence de notre ville et de la région environnante et il se propose dans un avenir rapproché de venir se fixer parmi nous.

M. Potvin se rend actuellement en Colombie Britannique.

M. L. E. Roy, marchand de Chauvin, était en voyage d'affaires à Edmonton la semaine dernière.

M. J. C. Soucy, qui a passé la saison d'été avec une équipe d'arpenteurs était de passage en ville cette semaine, en route pour le Lac Froid.

M. Eugène Guertin, gérant de la Compagnie St. Paul Mercantile, de St. Paul, Alta., était de passage en ville pour affaires.

MARIAGE.

Mercredi matin, à dix heures, a été célébré à l'église de Lamoureux, le mariage de Melle Emilie Colcy, fille de M. et Mme Emile Colcy, du Fort Saskatchewan, avec M. Adéodat Lamoureux.

Les nouveaux époux sont partis le même soir pour un voyage à Banff et à Vancouver.

Nos meilleurs souhaits de bonheur.

M. ELIZEE LEMIRE désire annoncer aux fermiers de St.Emile que son moulin à planer et à embouveter, ainsi qu'à concasser le grain sera en opération les lundi et mardi de chaque semaine durant l'hiver.

Le moulin à bardeaux sera prêt à fonctionner vers le 1er mars prochain. Ceux qui désirent faire scier du bardeau peuvent amener leur bois avant cette époque.

M. J. E. Laurencelle, est de retour à Edmonton, après un long voyage sur la Côte du Pacifique, où il a visité Prince Rupert, Vancouver, Victoria, Seattle, etc.

M. S. Chouinard, de Végreville, était de passage à Edmonton, ces jours derniers, en voyage d'affaires.

IL A ETE PERDU, une jument "cayuse," couleur crème avec crinière et queue blanches poids approximatif 800 livres marque: un B horizontal sur l'épaule droite.

$5.00 de récompense à qui la fera retrouver. S'adresser à M. J. A. ROCQUE,
4s24N Lamoureux, Alta

NOUVELLES REGIONALES.
(Suite de la page 6).

jolie somme et les deux gracieuses candidates, ainsi que leurs amis, ont droit aux plus vives félicitations.

Ce bazar a produit la jolie somme de $555 00.

Toutes nos félitations à Mme Doiron, présidente et à ses amies pour les résultats magnifiques qu'elles ont obtenus.

Cette jolie somme de $ 555 00 fruit de leur dévouement a été versée au crédit de la paroisse.

GRAVELBOURG, Alta.

Nos fermiers s'occupent activement de compléter leurs approvisionnements de charbon pour l'hiver. Un grand nombre se rendent dans ce but à la Montagne des Bois et déclarent le charbon de cette région d'excellente qualité.

La semaine dernière, M. Ferdinand Gauthier avait le bonheur de recevoir la visite de sa fille, Soeur Amyonne, accompagnée de Soeur Théodore. Ces deux religieuses font partie de la Congrégation des Soeurs Grises et résident à l'hôpital de Régina. Elles ont profité de leur séjour à Gravelbourg pour demander l'appui de nos compatriotes en faveur du nouvel hôpital qu'elles construisent actuellement à Régina et tous se sont empressés de souscrire généreusement à leur oeuvre.

Vendredi dernier, la nouvelle nous parvenait qu'un jeune homme nommé Duncan Canfield, employé au ranch de M. Cross, situé à une vingtaine de milles d'ici, venait de se suicider en avalant une forte dose de strychnine.

Les mobiles de ce suicide demeurent inconnus.

Le corps de l'infortuné a été transporté à Moose Jaw, où il a été inhumé.

CHAUVIN, Alta.

Plusieurs compatriotes sont arrivés dernièrement pour s'établir parmi nous. Ce sont: M. Dauphinais, venant du Minnesota et en dernier lieu de Saskatoon, où il a passé l'été, MM. LaBonté et Hébert, ce dernier venant de St Pierre et la famille Charret, de Calgary qui vient s'établir sur un homestead dans les environs.

M. Edmouard Lambert est parti dernièrement pour Edmonton, où il a l'intention de passer l'hiver

M. Léger Roy, marchand, est allé également à Edmonton en voyage d'affaires.

Les travaux de construction de l'école publique, entrepris par M Onésime St. Pierre, ont commencé jeudi.

Nous avons actuellement la messe deux fois par mois. Pour la Toussaint et le Jour des Morts nous avons eu la messe chaque matin célébrée par le R. P. Albert.

M. J. A. Trudeau, d'Edmonton fait actuellement une grande vente spéciale au magasin de M L. Roy.

M André Poirier, propriétaire de l'"Alberta House" fait en ce moment des réparations et des améliorations importantes à son excellente maison de pension.

Le comité Athlétique de Chauvin construit actuellement un patinoir. Voilà une nouvelle qu'apprendront avec grand plaisir nos jeunes Canadiennes et Canadiens.

Une soirée a eu lieu mardi dernier, 22 nov., au profit de cette entreprise.

Tout dernièrement a été célébré le baptême du premier bébé canadien-français baptisé à Chauvin. Ce fut celui du fils de M. et Mme Edouard Gagnon.

Les parrain et marraine furent M. et Mme Dion, deux vieillards âgés chacun de 84 ans et venus de la province de Québec tout dernièrement pour rejoindre des parents.

Tous les fumeurs voudront profiter de la superbe occasion offerte par Ed. A. Bourque, prop. du Hub Cigar Store, 150 Avenue Jasper Est: 4 cigares "Buckeye pour 25c; 4 "Lafortuna" pour 25c; 3 "La Palma" pour 25c; le fameux tabac naturel de la Havane "Nectar" 3 paquets pour 25 cents.